

DIMANCHE 31 MAI 2026

REGATE
USHIP

TOUT POUR NAVIGUER

Sun Marine

FFvoile

AVIS DE COURSE TYPE RCV

Lieu :

Port Camargue

Autorité Organisatrice :

SNGRPC

Grade 5C

TROPHEE USHIP 2026

Avis de course page 1/6



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

DIMANCHE 31 MAI 2026



Préambule

Prévention des violences et incivilités

La Fédération Française de Voile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants

1. REGLES :

La régate sera régie par :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2025-2028.
- Les règles de la jauge OSIRIS et les REV (règles d'équipement des voiliers).
- La partie B section II du RIPAM quand celui-ci s'applique.
- Les prescriptions nationales et les règlements fédéraux.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC seront disponibles en version électronique avant le 29/05/2026.

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.

3. ADMISSIBILITE

La régate est ouverte :

A tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception D minimum norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 4ème catégorie de navigation ou équivalent. Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240. Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation.

- Aux dragons qui devront disposer de l'armement BASIQUE (<2 mn)

Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.

TROPHEE USHIP 2026

Avis de course page 2/6



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

DIMANCHE 31 MAI 2026



- Aux concurrents (chaque membre de l'équipage) disposant d'une licence FFVoile au moment de leur inscription. Les licences journalières sont admises. Pour les personnes majeures la participation aux compétitions sportives de garde 5C organisées ou autorisées par la FFVoile n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical. Pour les personnes mineures, une autorisation parentale est nécessaire.

Possibilité d'accueil gracieux des bateaux à Port Camargue 7 jours avant la régates et 7 jours après. Se renseigner auprès du secrétariat du Club.

4. INSCRIPTION

Les droits requis sont de 25€/bateau.

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire et faire le règlement en ligne sur le site <https://www.sngrpc.com/inscriptions-en-ligne>. Toutefois les procédures d'inscription et de paiement plus traditionnels seront toujours possibles, au plus tard à 16h la veille de la régates. Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5. PROGRAMME

LE TROPHEE USHIP est constitué d'un challenge de pêche organisé par le Pesca Club 30 et d'une régates, ouverte aux bateaux habitables et dragons organisé par le SNGRPC avec le soutien de SUNMARINE/USHIP. Cette manifestation se veut conviviale et permet de rassembler dans un même évènement, le même jour, deux pôles de plaisance nautique qui se côtoient peut généralement.

La régates USHIP qui nous intéresse ici est ouverte aussi bien aux régatiers aguerris qu'aux plaisanciers désirants découvrir les joies de la régates ;

La régates sera constituée de deux parcours distincts, l'un sera dédié plus particulièrement aux « petits bateaux » (rating brut ≤ 17 et dragons) et un second d'une longueur plus importante pour les bateaux plus rapides.

Le choix de participer à l'un ou l'autre des parcours devra se faire au moment de l'inscription

[TROPHEE USHIP 2026](#)

[Avis de course page 3/6](#)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

DIMANCHE 31 MAI 2026



selon les règles suivantes :

Les bateaux d'un rating brut ≥ 17 **devront** s'inscrire dans le « parcours long » qui sera défini en fonction des conditions météorologiques du jour avec comme objectif de maximiser le temps de course.

Les bateaux d'un rating brut < 17 et de catégorie A, B, C **pourront** s'inscrire sur le parcours de leur choix, en prenant le risque de terminer hors délais sur le parcours long.

Les Dragons et les bateaux de catégorie D **devront** s'inscrire dans le parcours « petits bateaux », plus proche de la cote.

Les deux parcours seront définis en fonction des conditions météorologiques afin de permettre à tous les concurrents de profiter au mieux du plan d'eau de la baie du Grau Du Roi, avec comme objectif de maximiser le temps de course.

Les parcours seront présentés lors du briefing après un petit déjeuner offert par SUNMARINE/USHIP.

La remise des prix de la régata, conjointe avec celle du challenge de pêche sera clôturée par un apéritif.

La remise des prix de la régata, sera clôturée par un apéritif.

Le timing de la régata est le suivant :

8 h collation
9 h Briefing au club
10 h Mise à disposition sur l'eau
17h30 Proclamation des résultats et remise des prix
18h30 collation

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1er 1 point, 2ème 2 points, etc ...

TROPHEE USHIP 2026

Avis de course page 4/6



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

DIMANCHE 31 MAI 2026



- 6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un

8. PROTECTION DES DONNÉES

Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

9. ETABLISSEMENT DES RISQUES :

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile

TROPHEE USHIP 2026

Avis de course page 5/6



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

